

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 3 septembre 2010

Service instructeur

Service du Développement
économique, de l'Enseignement
Supérieur et du Tourisme

N° CP-2010-10-2-2

Service consulté

**FONDS DE SOUTIEN AUX COLLOQUES ET MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES
LA NEF DES SCIENCES**

Résumé : *Dans le cadre du fonds de soutien aux colloques et manifestations scientifiques, il est proposé d'allouer une subvention de fonctionnement de 3 500 € à la Nef des Sciences pour l'organisation de l'édition 2010 de la Fête de la Science.*

Le fonds de soutien aux colloques et manifestations scientifiques permet au Département d'allouer chaque année des aides à des associations et organismes publics qui organisent des événements dans le Haut-Rhin. Pour 2010, un crédit de 12 000 € a été inscrit en fonctionnement au budget primitif - Programme F025 - Enseignement Supérieur et Recherche. Un crédit de 6 500 € reste disponible.

La Nef des Sciences, Centre régional de culture scientifique, technique et industrielle à MULHOUSE, a sollicité le soutien du Conseil Général dans le cadre de l'organisation de l'édition 2010 de la Fête de la Science qui aura lieu du 21 au 24 octobre prochain.

La Fête de la Science propose chaque année une série d'évènements et de manifestations destinés à permettre la diffusion aux scolaires et au grand public de la science et de la technique : rencontres avec des jeunes chercheurs, ateliers-animations, conférences-débats, journées portes-ouvertes, expositions, projections de films, jeux-concours, balades scientifiques, cafés-bars des sciences, théâtre scientifique, colloques, festivals.

Les événements phares sont les Villages des Sciences installés à COLMAR (Place de la Mairie) avec une forte implication et participation des laboratoires et des formations de l'Université de Haute-Alsace et à STRASBOURG (campus de l'Esplanade).

Cette année, la thématique nationale concerne l'Année Internationale de la Biodiversité. Elle a été déclarée par les Nations Unies afin d'accroître la prise de conscience du public sur l'importance de la biodiversité pour notre bien-être (diversité de la vie, depuis les bactéries jusqu'aux plantes, depuis les espèces jusqu'au écosystèmes).

Le budget prévisionnel, qui s'élève à 57 000 €, est réparti comme suit :

En dépenses

Villages des Sciences	36 000 €
Coordination régionale	11 000 €
Communication régionale et presse	<u>10 000 €</u>
Total	57 000 €

En recettes

Ministère de la Recherche /Délégation Régionale	30 000 €
Conseil Régional	20 000 €
Conseil Général du Haut-Rhin	3 500 €
Conseil Général du Bas-Rhin	<u>3 500 €</u>
Total	57 000 €

Pour mémoire, au titre des éditions 2004 à 2009 de la Fête de la Science, le Département a alloué une subvention de 3 500 €.

La Région Alsace allouera une aide de 20 000 € et le Département du Bas-Rhin proposera une aide de 3 500 €.

Aussi, compte tenu de l'intérêt scientifique de cette manifestation et du soutien du Département à la diffusion de la culture scientifique et technique, une intervention au titre du fonds de soutien aux colloques et manifestations scientifiques pourrait être envisagée à hauteur de 3 500 €.

En conclusion, je vous propose :

- d'allouer une subvention de fonctionnement de 3 500 € à la Nef des Sciences pour l'organisation de l'édition 2010 de la Fête de la Science,
- de prélever les crédits correspondants sur le Programme F725 – Enseignement Supérieur et Recherche – chapitre 65, fonction 23, nature 6574 du Budget Départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER